Questions orales

LES PÊCHES

DEMANDE D'AIDE POUR LES PÊCHEURS BLOQUÉS PAR LES GLACES

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Peut-il dire à la Chambre ce qu'il compte faire en ce qui concerne les communications que lui ont adressées le premier ministre et le ministre des Pêches de Terre-Neuve demandant une aide d'urgence aux pêcheurs empêchés de travailler par les glaces?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, les problèmes financiers dont pâtissent les pêcheurs des côtes de l'Atlantique à cause des glaces font l'objet d'une étude très sérieuse.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LES PROJETS DU COLLÈGE ROCHDALE—DEMANDE D'ANNULATION DES SUBVENTIONS

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Maind'œuvre et de l'Immigration et fait suite à mes récentes questions au sujet desquelles j'ai reçu une lettre du ministre, dont je le remercie. Comme le ministre confirme maintenant que des subventions du programme d'initiatives locales au montant de \$110,000 n'ont pas encore été versées à des particuliers ou à des organismes associés à Rochdale et par suite des événements tragiques et déplorables qui se produisent constamment dans cette institution infestée de drogues, je demande au ministre de dire à la Chambre pourquoi son ministère ne songe pas effectivement à prendre les dispositions voulues pour abolir prématurément ces subventions.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je crois avoir signalé dans la lettre dont le député a parlé que tous les projets même liés de loin à Rochdale n'y occupent pas de locaux. Je ne crois pas que le fait de louer des locaux dans l'immeuble ou d'avoir d'autres rapports éloignés nécessitent la suppression d'un projet valable. Tous les projets sont examinés selon leur mérite. Je dois dire que toute l'affaire sera probablement réglée à la date limite du 31 mai et j'ignore pour le moment si un de ces projets aura droit à une prolongation.

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA POLITIQUE RELATIVE AUX ZONES DÉSIGNÉES ET «SPÉCIALES»—POURPARLERS AVEC QUÉBEC

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Étant donné que des rencontres ont récemment eu lieu avec le gouvernement du Québec à propos des zones désignées ou «spéciales» qui seront annoncées prochainement, en même temps que la politique du ministère, l'honorable ministre peut-il nous assurer que les recommandations ou les propositions faites par le gouvernement du Québec

seront non seulement étudiées, mais considérées sérieusement?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, évidemment, la réponse est oui. On leur accordera toute la considération voulue.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA PÉNURIE DE BOIS D'ŒUVRE ET LE COÛT DES LOGEMENTS—DEMANDE DE RÉGLEMENTATION DES EXPORTATIONS

M. Trevor Morgan (St. Catharines): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné la hausse continue des frais d'habitation et du fort pourcentage de bois d'œuvre habituellement affecté à la construction de maisons au Canada et qui est actuellement expédié au Japon, ce qui cause une pénurie de bois d'œuvre qui a fait monter le prix de cette marchandise au Canada d'environ 300 p. 100 au cours des deux dernières années, le ministre envisagerat-il d'imposer des contingents sur l'exportation de bois d'œuvre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ma réponse à la question sur le contrôle de l'exportation de bois d'œuvre est non, mais, ainsi que le député le sait probablement, nous contrôlons l'exportation des billes.

[Plus tard]

LA PÉNURIE DE BOIS DURS POUR L'ÉBÉNISTERIE— DEMANDE DE RÉGLEMENTATION DES EXPORTATIONS

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai pour le ministre de l'Industrie et du Commerce, une question supplémentaire à celle du député de St. Catharines. Étant donné que son prédécesseur a dépensé une grande quantité de deniers publics à créer une industrie de l'ameublement au Québec et dans l'est du Canada en général, aux fins de l'exportation, et que cette industrie déclare maintenant manquer de bois pour respecter ses engagements, vu l'expansion qu'elle a prise, le ministre nous dira-t-il s'il va revoir son attitude à l'égard d'un contrôle des exportations semblable à celui que nous avons pour le cuivre, le gaz naturel et le pétrole?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je crois savoir d'après les conversations que j'ai eues avec les producteurs de bois de construction, en particulier de bois dur, que la production de bois dur au Canada a augmenté de façon sensible, soit de 24 p. 100 l'année dernière par rapport à 1971. La tendance actuelle montre qu'au cours de l'année passée, les consommateurs de bois dur canadien ont obtenu une part de plus en plus grande de la production canadienne qui a été complétée par des augmentations nettes plus importantes de l'importation de bois dur et de bois de construction.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, le ministre contredit-il le rapport provenant de Québec, selon lequel l'industrie du meuble manque de bois dur dans cette province?